



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-13 :

Annulation subvention « société de chasse d'Ambleville »

L'an deux mil vingt-trois, le 16 février 2023 à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle du Conseil en séance ordinaire sous la présidence de Martine SOREL, Maire.

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoints, Monsieur Laurent DOULET, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Monsieur Pascal RAYER, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Monsieur Guy FOURNIER, Madame Sandy CLEMENT, Monsieur Bernard LANDEMARD, Séverine CHAMPETIER Conseillers

Délibération 2023-13 : Annulation subvention « Société de Chasse d'Ambleville »

Suite au rejet du titre émis par la commune, pour défaut de RIB, Madame le Maire a trouvé un arrangement avec la société de chasse. Madame le Maire demande l'annulation de la délibération n°2023-01.

Décision approuvée à l'unanimité.

Délibéré en séance des jours mois et années susdits.

Pour extrait conforme

Fait à Ambleville le 23/02/2023,

Le Maire,

Martine SOREL

